

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis 08-2012 « Réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Pascal Golay intitulé "Encourageons les voitures électriques" ».

La commission s'est réunie le mardi 13 mars 2012 au CTC. Elle était composée des conseillères et conseillers suivants : Irina Krier, Eric Aeschlimann, Gian-Luca Ferrini, Nicolas Freymond, Aso Piroti, Reza Safai et Pascal Golay, président rapporteur. M. Jérôme Tendon était absent.

La municipalité était représentée par Mme. Tinetta Maystre, Municipale Urbanisme et Travaux, M. Jean-Marc Dupuis, Municipal Bâtiments et Environnement ainsi que M. Alain Peneveyre, chef de service environnement et maintenance et M. Frédéric Schweingruber, Responsable Développement durable.

*Préambule :*

*Vu l'aspect commun des trois préavis 08-2012, 09-2012 et 10-2012, la commission a décidé à l'unanimité de traiter ces trois préavis comme un seul, en séance unique (un seul jeton de présence) et avec un seul rapport qui sera toutefois séparé en trois afin de pouvoir faire voter les conclusions de façon individuelles selon l'ordre du jour.*

*La commission a désigné M. Pascal Golay comme Président Rapporteur.*

Suite à la présentation de la municipalité et aux questions posées par la commission, il ressort que l'usage de la voiture électrique est actuellement beaucoup trop confidentiel pour prévoir et construire des bornes de chargement en ville.

D'autre part, la plupart des véhicules électriques sont actuellement la propriété d'entreprises ou de collectivités publiques qui n'ont pas besoin de sites de chargement décentralisés, la demande est donc quasi nulle.

La municipalité reste toutefois attentive aux développements futurs des modes de transport, que ce soit électrique aux autres, notamment en analysant l'usage de la borne installée « En Bellevue » ou des deux nouveaux véhicules du SIE.

La municipalité veut toutefois promouvoir l'usage de l'électrique avec par exemple des subventions sur les vélos ou scooters électriques (36 demandes en 2011 et encore plus prévus pour 2012).

Le postulant accepte la réponse de la municipalité et remercie cette dernière pour ce préavis détaillé.

La commission accepte à l'unanimité les conclusions de ce préavis.

## CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE R E N E N S,

Vu le préavis No 8-2012 de la Municipalité du 30 janvier 2012,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DECIDE**

D'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. le Conseiller communal Pascal Golay intitulé "Encourageons les voitures électriques."

---

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 27 janvier 2012.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

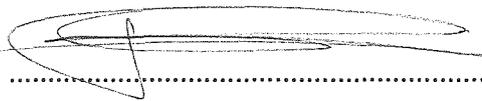
La Syndique :      Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S)

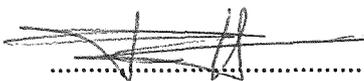
Jean-Daniel LEYVRAZ

**Commission :**

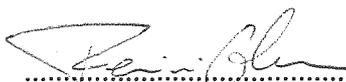
Pascal Golay (président rapporteur) :



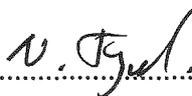
Eric Aeschlimann



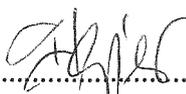
Gian-Luca Ferrini



Nicolas Freymond



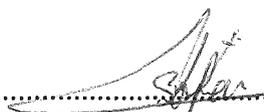
Irina Krier



Aso Piroti



Reza Safai



Jérôme Tendon

